

Agglo infos

LA LETTRE DU PAYS DE FONTAINEBLEAU
Septembre - décembre 2024

ÉVÉNEMENT

L'INOUBLIABLE JOURNÉE DE LA FLAMME



**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE :**
Concours Talents
d'entreprises 2024

BIODIVERSITÉ :
Les labels TEN
et Zéro Phyt'eau
pour l'agglo

AGGLO :
Les travaux
à la piscine de
la Faisanderie



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Avec MaPrimeAdapt'
mon logement
évolue avec moi



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

DEPUIS
JANVIER 2024

SOMMAIRE

- 4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- *Devenez un des Talents d'entreprises*
 - *Financez vos projets de création ou reprise*
 - *Deux entrées en pépinière*
 - *L'économie sociale et solidaire pour tous*
 - *S'implanter sur le territoire*
 - *Destination le Port de Valvins*
- 8 URBANISME**
- *Le Plan Local d'urbanisme intercommunal arrêté*
- 9 HABITAT**
- *3 dispositifs pour mieux vivre chez soi*
- 10 ENVIRONNEMENT**
- *La biodiversité du Pays de Fontainebleau*
 - *Labellisation TEN, Zéro phyt'eau*
- 12 MOBILITÉS**
- *Les lignes de bus changent de numéro*
 - *La sécurité à bord et hors du bus*
 - *Le forfait imagine'R*
 - *Adoption du schéma directeur cyclable et premières actions*
- 14 CADRE DE VIE**
- *Les chantiers en cours*
 - *L'agglo déménage*
- 15 SPORT**
- *La piscine ferme pour travaux de rénovation*
 - *Les chantiers du sport*
 - *Retour en image sur la journée de la flamme olympique*
- 18 ENFANCE - JEUNESSE**
- *Les olympiades pour toutes et tous*
- 19 INFORMATIONS DIVERSES**
- *Agenda prévention/santé*
 - *Recrutement*
 - *Tribune libre*
- 20 AGENDA INSTITUTIONNEL**

ÉDITO



PASCAL GOUHOURY

Président de l'agglomération du Pays de Fontainebleau

Quel été !

Nous avons toutes et tous connu de belles émotions ces dernières semaines avec les jeux olympiques. Ils ont également rythmé notre mois de juillet avec la Journée de la flamme et notre color run qui ont remporté un formidable succès.

C'est à présent l'heure de la rentrée et je suis heureux de pouvoir vous partager les sujets et projets de l'agglomération pour les prochains mois.

Ils ne s'arrêtent jamais ! Nos entrepreneurs créent, innovent et nos équipes les accompagnent dans leur développement. Le concours de talents d'entreprises est lancé, vous avez jusqu'au 15 octobre pour rejoindre le palmarès.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a franchi une nouvelle étape. Un projet a été arrêté en juin dernier. Côté habitat, les dispositifs d'accompagnement pour la rénovation adaptée aux différentes situations (handicap, vieillesse, revenus modestes) se mettent en place.

Nos actions, en lien avec le plan climat du territoire, ont été reconnues par l'Office français de la biodiversité en nous accordant le label Territoire engagé pour la nature.

Côté transport, nos bus vont bénéficier dès le 15 septembre d'une numérotation unique en Ile-de-France. Des animations en gare routière et aux arrêts de bus se tiennent en septembre pour garantir la sécurité des voyageurs. Enfin, le forfait imagine'R sera pour la 7^e année consécutive de moindre coût pour les familles, grâce à la subvention de 77 euros votée et délivrée par l'agglomération.

Côté vélo, nous avons pu fêter ensemble l'aboutissement du schéma directeur cyclable en mai dernier autour d'une fête conviviale. L'agglomération s'efforce de mettre plus de vélo dans votre quotidien, facilitant dans les prochains mois le stationnement en gare et dans les prochaines années la liaison entre communes.

Nos équipements sportifs sont en mouvement, tant par le dynamisme associatif que par les travaux portés, notamment ceux de la piscine qui lui permettront d'être plus écologique et de proposer un équipement qui fera le bonheur de tous.

Bonne lecture et belle rentrée !

LETTRÉ D'INFOS DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

CAPF - 44, rue du Château - 77300 Fontainebleau - Tél. 01 64 70 10 80 • accueil@paysfontainebleau.fr www.pays-fontainebleau.fr

Directeur de la publication : Pascal Gouhoury Rédactrice en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau

Numéro ISSN : ISSN 2605-8081 Crédits photos : service communication, Visiovery, Thierry Parenti, Île-de-France Mobilités.

Imprimé à 34 500 ex. Chevillon IMPRIMEUR

Devenez un de nos Talents d'Entreprises !



5^e ÉDITION CONCOURS TALENTS D'ENTREPRISES



Alimentation & agriculture



Tourisme durable



Transition environnementale



Innovation



Créativité



Prix du public

Votre entreprise est sur le Pays de Fontainebleau ?

Vous souhaitez gagner en visibilité locale ?

Candidatez en ligne jusqu'au 15 octobre 2024 !

www.economie-pays-fontainebleau.fr



Gagnez en visibilité dès votre candidature sur les supports de communication de l'agglomération (site internet, réseaux sociaux) dans le cadre de la campagne de candidatures et vote du public

Les 6 lauréats bénéficieront d'une mise à l'honneur lors de la remise des prix durant les Rencontres économiques du Pays de Fontainebleau (février 2025 à l'INSEAD), de portraits photo et d'une campagne d'affichage grand format.

Les candidatures sont d'ores et déjà ouvertes pour les prix :

- Alimentation et Agriculture** : Prix valorisant les acteurs locaux de l'alimentation et de l'agriculture (en particulier alimentaire, activités équestres et sylviculture).
Lauréat 2023, la Fromagerie Loiseau (Achères-la-Forêt)
- Innovation** : Prix valorisant la recherche & développement au sein des entreprises, tant technologique que d'usage.
Lauréat 2023, wAys (Samois-sur-Seine)
- Créativité** : Prix valorisant la créativité tant au niveau d'un savoir-faire (artisanal, artistique...) que d'une offre spécifique de services et produits.
Lauréat 2023, Canasuc Pastorale (Ury)
- Tourisme Durable** : Prix valorisant les acteurs du tourisme qui s'engagent dans la valorisation durable des ressources patrimoniales et environnementales.
Lauréat 2023, le Château de Bourron (Bourron-Marlotte)
- Transition environnementale** : Prix valorisant les entreprises qui s'engagent dans des actions s'inscrivant dans la transition environnementale, tant au niveau de leur offre, de leurs prestations, de leur production, de leur réseau de distribution ou de leur organisation interne.
Lauréat 2023, Agrof'île (Fleury-en-Bière)
- Coup de coeur du Public** : Prix décerné suite à une campagne de votes en ligne en fin d'année.
Lauréat 2023, Isabelle Nègre, photographe (Bourron-Marlotte)

**Candidatez en ligne jusqu'au 15 octobre
sur www.economie-pays-fontainebleau.fr**

Un projet de développement, un besoin de mise en réseau, une difficulté ? Contactez le service d'appui aux entreprises !

La mission appui aux entreprises en quelques mots :

- ◆ Un appui individuel : analyse du besoin, conseils et orientations sur-mesure (actions à entreprendre, aides financières, acteurs mobilisables...)
- ◆ Des dispositifs d'aides avec des bureaux en pépinière pour jeunes entreprises (sur candidature) et des offres d'accompagnements et de financements via 4 partenariats : France Active, Réseau Initiative, Réseau Entreprendre et les Programmes Leader
- ◆ Des événements d'informations et de « mise en réseau » avec des ateliers d'information

animés par des experts : « Les Ateliers Éco du Pays de Fontainebleau » et des temps forts annuels de « mise en réseau » : Concours Talents d'Entreprises et Rencontres économiques

- ◆ Un accès facilité aux informations utiles aux entreprises locales (aides et dispositifs accessibles, événements, informations pratiques...) via un site internet ressource : le portail économique du Pays de Fontainebleau et le groupe Logo LinkedIn « Le réseau Eco du Pays de Fontainebleau » ainsi qu'une newsletter économique mensuelle sur inscription



CONTACT ÉCO

Solène ASSÉRÉ, Chargée de Mission appui aux entreprises,
conomie@pays-fontainebleau.fr
 06 74 59 28 76

Financer un projet de création-reprise d'entreprise

Après avoir préparé soigneusement votre business plan et avant de solliciter les banques pour un prêt bancaire afin de financer votre projet, pensez aux organismes impliqués dans le dispositif de la Région Île-de-France *Entrepreneur#Leader* co-financé par la BPI France. Il offre de consolider votre apport personnel par l'attribution d'un prêt d'honneur (à taux zéro, sans garanties personnelles).

À l'échelle de son territoire, la Communauté d'agglomération finance trois associations complémentaires afin de soutenir les porteurs de projet locaux dans leur recherche de financement :

- Le **Réseau Initiative Melun Val-de-Seine et Sud Seine-et-Marne**, qui offre un accompagnement et des prêts d'honneur pour des projets de tous secteurs (sauf immobilier) et de toutes tailles.

- Le **Réseau Entreprendre 77**, qui propose des prêts d'honneur et un accompagnement renforcé à destination des porteurs de projet qui envisagent de créer au moins 5 emplois à un horizon de 3 ans.
- Et l'association **France Active Seine-et-Marne Essonne**, qui porte à la fois des outils de financement (Prêts d'Honneur Solidaires, garanties bancaires) et d'accompagnement à destination des entreprises relevant du champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

+ d'infos :

www.initiative-mvs-sud77.fr

www.reseau-entreprendre.org/seine-et-marne

www.franceactive-seinetmarneessonne.org

Deux entrées en pépinière

Un jeu de construction géant avec inouqa

La fin de leurs cycles professionnels respectifs et un déménagement il y a 4 ans ont décidé Camille et Benoît Losset à se lancer dans l'entrepreneuriat.

Pour éviter du temps d'écran à leurs enfants et les divertir, ils ont imaginé un jouet ludique, inclusif et stimulant : une cabane « voyageinaire ». C'est donc le monde de l'enfance qui a posé le point de départ d'inouqa, un jeu géant et magique aux possibilités de constructions infinies.

Le concept d'inouqa ? Des modules manipulables en tous sens grâce à leurs connexions magnétiques, de différentes formes, offrant la possibilité de construire toutes sortes de cabanes. Un jeu non genré, facile à ranger, qui s'adapte à tous les profils et suit tous les âges.



Camille et Benoît LOSSET présentent la cabane « voyageinaire »

Camille et Benoît tenaient à produire en France un jouet éco responsable, durable et résistant. Les modules sont en polystyrène expansé, 100% recyclables et intégrant 15% de matière recyclée. inouqa a obtenu la norme étendue aux moins de 3 ans.

Ce projet innovant en lien avec la stratégie de développement économique du territoire a reçu l'aval du comité de sélection de notre pépinière d'entreprise.

www.inouqa.com

Lockiin, un escape game dans un cube !

Lockiin est une entreprise menée par Frédéric et Coralie Rimbau. Motivés par l'envie de partager leur engouement pour les jeux immersifs, ils ont eu l'idée de développer le concept de l'Inscape Game : faire tenir l'équivalent d'un Escape Game dans un petit volume.



Frédéric Rimbau présente la boîte Lockiin

C'est ainsi qu'est née la boîte de Lucia, qui met les joueurs au défi de percer les secrets d'un mystérieux cube afin de trouver le médaillon gravé qui y est caché. Une boîte cubique en bois ouvragée, qui se transforme en un véritable village miniature à l'ouverture. Une lettre et un téléphone suffisent au guidage d'un groupe de 5 joueurs en 5 langues. Compacte, facile à transporter et rapide à mettre en place, cette petite boîte ingénieuse offre un voyage d'une heure à ses joueurs.

Lockiin est une entreprise éthique de A à Z, elle utilise du bois issu de forêts durablement gérées, la boîte est découpée et gravée en France avant d'être assemblée en interne.

L'implantation sur le Pays de Fontainebleau répond à deux souhaits du couple : l'appel de la nature et la proximité de leur famille située à Paris. Le comité de sélection à l'entrée en pépinière le Booster a accepté la candidature de Lockiin, une activité récréative de qualité, artisanale, innovante et respectueuse de l'environnement.

www.lockiin.com

ÉCONOMIE

Le parcours immobilier facilité

Notre territoire est attractif, son tissu économique est dynamique. Sur les 26 communes, de nombreuses entreprises « pépites » contribuent au rayonnement du territoire. Chaque année, plusieurs sont d'ailleurs mises en lumière à l'occasion du Concours Talents d'Entreprises.

Cependant, en matière de parcours immobilier, quelques entreprises nées ou présentes de longue date sur le territoire rencontrent des difficultés à trouver des locaux ou terrains lorsqu'elles s'agrandissent ou que leurs besoins évoluent. C'est aussi le cas pour les entreprises déjà structurées qui cherchent à s'implanter. Cette tension est ainsi un enjeu en matière d'économie et d'emploi.

Une chargée de mission initie et pilote les actions en matière d'optimisation et de développement de l'offre de terrains et d'immobiliers pour les entreprises (bureaux, ateliers, ...).

Les principales actions enclenchées :

- Relance d'une veille sur les locaux et terrains vacants afin d'orienter les entreprises en recherche,
- Partenariat avec l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) dans le cadre du lancement à l'automne d'une démarche d'élaboration d'un plan d'actions en matière d'immobilier et de foncier économique,
- Actions préparatoires à l'aménagement de fonciers économiques situés dans des zones d'activités communautaires,
- Mise en place de collaboration avec les acteurs institutionnels.

CONTACT

Julie Saint-Pierre
economie@pays-fontainebleau.fr

L'École de la 2^e chance rouvre ses portes

L'École de la Deuxième Chance (E2C) accompagne les 16-25 ans sortis du système scolaire, sans diplômes et/ou éloignés de l'emploi. La formation* alterne stages et accompagnement personnalisé individuel et collectif afin de travailler sur leur projet professionnel et consolider le socle des savoirs fondamentaux.

* 35h/sem sur 8 mois et indemnisée au titre de la formation professionnelle



E2C de Montereau
5 avenue du Maréchal Leclerc
77130 MONTEREAU
tél. : 01 64 70 57 40

E2C de Melun
2 rue des Nonettes
77000 MELUN
tél. : 01 82 35 01 23

TOURISME

Renouvellement des pontons du Port de Valvins

Ces travaux sont la première pierre du projet de développement touristique et loisirs du Port.

L'ambition poursuivie est de positionner à terme le Port comme une nouvelle « porte d'entrée touristique » sur le Pays de Fontainebleau. Il s'agit de la création d'une nouvelle étape accessible tant par le fleuve que par les berges pour découvrir ensuite les autres points d'intérêt de notre territoire. Cet endroit a vocation à devenir pour les habitants, un nouveau lieu de loisirs de plein air.



760 681,33 € HT avec 40% de subvention du Département de Seine-et-Marne Travaux réalisés par HANSEN Marine



Portillon d'accès aux pontons

Flashez-moi et regardez la vidéo de la rénovation du Port de Valvins



Le PLUi, bilan de la concertation et arrêt du projet

Le 27 juin dernier, après deux ans et demi de travail, la Communauté d'agglomération a finalisé la première phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal coconstruit avec les 26 communes du territoire.

Le PLUi a pour vocation de planifier l'occupation du sol, d'encadrer les constructions et les aménagements pour les 15 prochaines années sur le territoire du Pays de Fontainebleau.

Les élus, souhaitant préserver le cadre de vie exceptionnel de notre territoire, ont mis en avant trois dimensions fortes traduites à travers les outils réglementaires qu'offre le PLUi :

- l'environnement
- le patrimoine
- le paysage

La concertation avec la population a permis aux habitants de s'informer et de contribuer à la démarche en exprimant leurs attentes. Ce sont en tout, près de 2 100 participations sous différentes formes qui ont été récoltées (700 personnes présentes aux ateliers ou réunions publiques, 1 200 contributions en ligne : questionnaire ou carte participative, plus de 200 contributions écrites).

Cette première mouture du projet va évoluer après cet arrêt puisque suivront la consultation des 26 conseils municipaux, des personnes publiques associées (État, Région, Département, chambres consulaires, PNRGF, etc.) et de l'autorité environnementale jusqu'à fin octobre 2024.

Le dossier sera soumis à enquête publique ouverte à l'ensemble de la population au premier semestre 2025 pour une approbation du document prévue en fin d'année.

Après cette date, le PLUi se substituera aux PLU en vigueur.

À savoir : le PLUi doit s'inscrire dans un rapport de compatibilité avec les documents supra-communaux et en cohérence avec les plans et programmes engagés par la communauté d'agglomération : le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France (SDRIF), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE), le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) en lien avec la loi SRU, Plan de Mobilités d'Île-de-France (dit MOBIDF, ancien PDUIF), le Plan de Prévention des Risques d'Inondation, la Charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (sur 16 communes du territoire), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Projet de Territoire, le Programme Local de l'Habitat (PLH), etc.

+ d'infos :



HABITAT

MaPrimeAdapt' : un accompagnement pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'aide MaPrimeAdapt' finance la réalisation de travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Elle est également accessible aux propriétaires bailleurs. Les travaux

d'adaptation financés par MaPrimeAdapt' concernent, par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique, la pose de mains courantes, l'élargissement des portes, l'adaptation des revêtements ou encore l'accès direct au logement. Un accompagnateur AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) assiste obligatoirement le projet de travaux de la conception à la réalisation. MaPrimeAdapt' peut financer 50% à 70% de vos travaux en fonction de vos ressources.

Le choix de l'artisan est à la discrétion de l'usager. Toutefois, différents labels existent et attestent du sérieux ou de la spécialité de certains artisans : Silverbat, Handibat, Proadapt, des labels de qualification et de certification.

Mon accompagnateur Rénov' simplifie et sécurise la rénovation énergétique de votre logement

Mon Accompagnateur Rénov' est l'interlocuteur de confiance pour la rénovation d'ampleur. Ce professionnel agréé par l'État évalue les besoins, aide à mobiliser les aides, dont MaPrimeRénov', pour financer les travaux et s'assure de leur qualité et de leur concordance avec l'audit énergétique.

Il vous propose un appui technique, administratif, social et financier. Il intervient dès la définition du projet de travaux, jusqu'aux conseils de fin de chantier.

La prestation est prise en charge dans la limite d'un plafond de 2 000 euros : (la demande de subvention se fait lors du dépôt de la demande d'aide)

- 100% de prise en charge pour les revenus très modestes
- 80% de prise en charge pour les revenus modestes
- 40% de prise en charge pour les revenus intermédiaires
- 20% de prise en charge pour les revenus supérieurs

Un accompagnement supplémentaire pour les ménages modestes

Grâce au soutien de l'agglomération, le service d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat sera bientôt renforcé par des aides financières supplémentaires pour alléger le reste à charge des ménages modestes et très modestes. En partenariat avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah) des dispositifs spécifiques d'envergure à la rénovation viendront renforcer l'action des conseillers France Rénov'.

Ces dispositifs permettront un accompagnement renforcé et gratuit sur les thématiques de l'énergie, de l'adaptabilité et de l'indignité pour la rénovation des logements. Toutes les communes seront à terme éligibles selon un calendrier tribunaire de politiques locales.

- Pour les communes d'Avon, Bourron-Marlotte, Fontainebleau et Samois-sur-Seine, cette opération porte un volet dit de Renouvellement Urbain sur un périmètre très précis du coeur urbain Fontainebleau-Avon. Cet outil épaulera les copropriétés à la mise en oeuvre de leurs travaux. Cet accompagnement devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année sur une période de cinq ans.
- Pour les communes de Bois-le-Roi, Chartrettes, Héricy, Noisy-sur-École, Samoreau et Vulaines-sur-Seine, la mise en place sera effective au premier semestre 2025 pour une période de trois ans.
- Pour les communes membres du Parc naturel régional du Gâtinais français, le Pays de Fontainebleau et le PNR travaillent en lien avec les services de l'État pour garantir le renouvellement de l'accompagnement gratuit sur la thématique de l'énergie. Le dispositif actuel prend fin le 31 décembre 2024.

Pour savoir si vous êtes éligibles aux aides :



CONTACT

Pour vous épauler dans l'accompagnement MaPrimeAdapt' et Rénov', un seul contact : les conseillers France Rénov' de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Conseils gratuits, indépendants et personnalisés, par téléphone au 01 64 98 11 79 ou par mail à infoenergie@pays-fontainebleau.fr

BIODIVERSITÉ

L'agglomération labellisée Territoire Engagé pour la Nature

Le 3 juin dernier, le Pays de Fontainebleau a obtenu le label « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN). Cette distinction est accordée aux collectivités qui s'engagent activement dans la protection de la biodiversité et la gestion durable de leurs territoires.

Le label TEN regroupe 557 territoires à l'échelle nationale et sur 26 candidatures en Île-de-France pour 2024, 14 ont été retenues dont votre agglomération. C'est une reconnaissance accordée par l'Office Français de la Biodiversité pour encourager et valoriser les efforts en matière de préservation de la nature.

En lien avec l'action 29 du « Plan Climat » de l'agglomération (PCAET), corriger et conserver les corridors écologiques et coeurs de nature, l'objectif de ce projet est de disposer d'un outil capable d'aiguiller la connaissance générale de la biodiversité sur le territoire de l'agglomération. Les actions permettront de valoriser le patrimoine naturel, de sensibiliser les citoyens et les acteurs locaux sur le sujet.

La reconnaissance TEN est, par ailleurs, une démarche qui offre une meilleure visibilité et une valorisation des projets associées à la biodiversité dans les programmes d'aménagements et de développement du territoire.

Le Pays de Fontainebleau rejoint ainsi un réseau de collectivités engagées, permettant le partage de bonnes pratiques et de retours d'expérience.

S'appuyant sur des actions que la CAPF s'engage à réaliser dans les 3 ans, le label TEN porte sur trois thématiques étroitement liées :

- **L'aménagement du territoire**, décliné au travers du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), plus précisément dans les mesures de protection de la biodiversité qui y sont intégrées comme la lutte contre la pollution lumineuse des zones industrielles.

- **La biodiversité locale** traite de la protection des captages d'eau, de la gestion des équipements communautaires par la formation des agents intercommunaux et communaux dans la gestion écologique des espaces verts.

- **La biodiversité et la citoyenneté** nécessitent la sensibilisation des enfants à la nature et au climat à travers des opérations comme les ramassages citoyens, lors de #Forêt Belle.



Le Pays de Fontainebleau, territoire engagé pour la nature.



La biodiversité en ligne

Si l'environnement, la préservation de l'exceptionnel patrimoine naturel et paysager sont déjà la pierre angulaire de chaque projet mené par l'agglomération, cela reste une ambition du quotidien et mérite un coup de projecteur pour notre territoire.

Dans cet objectif, l'agglomération déploie une communication d'information, sensibilisation et se pose en relais des « bonnes informations » pour sensibiliser et faire redécouvrir à chacun son environnement immédiat, notamment, en matière de faune et de flore.



Sur la page internet, découvrez les initiatives et les actions pour protéger et valoriser la biodiversité de notre territoire.

Ensemble, œuvrons pour un avenir harmonieux entre l'homme et la nature.

Rendez-vous sur la page dédiée sur le site internet : www.pays-fontainebleau.fr/biodiversite-tous-vivants

Candidature en cours pour le trophée « ZÉRO PHYT'eau »

Le Conseil communautaire de juin a approuvé la candidature du Pays de Fontainebleau au trophée « ZÉRO PHYT'eau » organisé par le Département de Seine-et-Marne et l'association AQUI'brie, pour l'année 2024.

Cette candidature engage à :

- Maintenir l'entretien de ses espaces publics sans produit phytosanitaire, selon les critères du Règlement du Trophée « ZÉRO PHYT'Eau ».
- Fournir chaque année les données concernant les pratiques alternatives d'entretien au Département.
- Accueillir, si nécessaire, les membres du jury pour le bon déroulement de la visite des espaces publics.

L'agglomération respecte déjà cette exigence pour ses équipements communautaires depuis 2018.

Si elle est lauréate, la collectivité pourra notamment bénéficier de l'utilisation du logo ZÉRO PHYT'EAU et d'animations gratuites de la part de Seine-et-Marne Environnement à destination des écoliers.



Les agents de l'agglomération formés à l'écoconduite et la sobriété numérique

Le Plan Climat Air Energie Territorial prévoit la sensibilisation des agents intercommunaux aux causes du dérèglement climatique et aux nécessaires mesures à prendre pour le freiner.

Les déplacements sont indispensables à l'exercice des fonctions des agents. Il était utile d'apprendre à conduire différemment pour réduire la consommation de carburant et limiter l'émission de gaz à effet de serre. C'est également favorable à la moindre usure du véhicule. Une triple récompense avec de petits « gestes quotidiens ».

Deux sessions ont également été menées par la chargée de mission PCAET et l'entreprise Smile For Future pour aborder les conséquences de l'usage excessif du numérique. L'envoi d'un mail n'est pas neutre, d'autant plus s'il est porteur d'un fichier. L'ultra connexion aux réseaux, le streaming, l'usage de moteurs de recherche non vertueux, sont autant de leviers que les agents sont aujourd'hui prêts à relever pour amoindrir la facture carbone.

Vrai ou Faux ? Testez votre écoconduite

- 1 - L'écoconduite fait perdre du temps.
- 2 - L'écoconduite, c'est économique.
- 3 - L'écoconduite, c'est rouler lentement.
- 4 - L'écoconduite use le véhicule.
- 5 - L'écoconduite, c'est pour les voitures thermiques.

Testez votre usage du numérique

- 1 - Les datacenters sont la première source de pollution numérique.
- 2 - Le numérique représente la part la plus importante dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre.
- 3 - Les équipements du numérique sont les plus gros producteurs de gaz à effet de serre.
- 4 - Pour fabriquer un ordinateur portable, il faut environ 600 kg de matières premières.
- 5 - L'envoi d'un message pollue l'environnement (mail, messenger...).

Réponses

L'écoconduite

1-Faux. Le temps passé sur un trajet est similaire qu'on applique les techniques de l'écoconduite ou pas. Ce qui change, c'est une consommation moindre.

2-Vrai. En termes de consommation, elle permet de gagner jusqu'à 20 % sur un plein de carburant. Ce n'est pas rien dans un contexte où le prix du carburant a considérablement évolué !

3-Faux. C'est une conduite active et dynamique qui nécessite surtout une bonne anticipation : lors des décélérations, il faut augmenter les temps en coupure d'alimentation et lors des accélérations, optimiser son utilisation du couple moteur pour obtenir le meilleur rapport consommation/accélération.

4-Faux. Au contraire, l'anticipation de l'écoconduite permet de solliciter moins les pièces d'usure (pneus, freins...) qui voient leur durée de vie augmenter d'environ 20%.

5-Faux. Ce n'est pas parce que l'on a une voiture électrique ou hybride qu'on n'a pas à la pratiquer.

Le numérique

1-Faux. Les datacenters sont souvent pointés du doigt. Cependant, même s'ils restent des infrastructures nécessitant de l'énergie, ce sont plutôt les données en transit et stockées qui sont la source de cet impact. La première cause de pollution numérique reste la fabrication de nos terminaux (ordinateurs, smartphones...).

2-Faux. Avec 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le numérique représente 1/8^e de notre carbone annuel. Pour le moment, cela reste relativement faible, mais les experts pensent qu'en raison de l'accroissement de la part du numérique dans nos vies, l'empreinte carbone du numérique pourrait doubler d'ici 2025.

3-Vrai. Dans l'ordre d'impact, c'est la fabrication, puis le recyclage et enfin l'utilisation.

4-Vrai. Comme tous les appareils à forte teneur en électronique, les ordinateurs nécessitent énormément de matière première. D'où l'importance du recyclage.

5-Vrai. Envoyer un mail, un texto ou un message via une appli de messagerie instantanée a effectivement un impact environnemental. C'est le CO2 émis à cause de la consommation d'énergie qui est nécessaire pour faire fonctionner l'appareil qui envoie le message, mais surtout, toute l'énergie nécessaire pour gérer cette donnée et la transporter. Un mail envoyé = 4g CO2 émis



Diminuer sa vitesse de 10 km/h fait économiser 1 litre de carburant chaque 100 km.

Les numéros des lignes de bus changent au 15 septembre 2024 !

Ile-de-France Mobilités a souhaité améliorer la lisibilité du réseau de bus pour l'ensemble de la Région, en travaillant sur la numérotation des lignes de bus afin que chacune ait un numéro unique tous réseaux confondus.

Le réseau de bus francilien est composé de près de 1 900 lignes, avec des systèmes de numérotation qui cohabitent, il y avait par exemple 19 lignes de bus qui portaient le numéro 2.

Sur le territoire du réseau de bus Fontainebleau – Morêt, toutes les lignes de bus commenceront désormais par 34. La ligne 1 devient la 3401, la 43 devient la 3443... Certaines ont nécessité une adaptation plus large, comme la ligne 7S qui devient la 3417 ou la 4003 qui devient la 3453.

La recherche d'horaire sur l'application IDFM sera grandement facilitée chaque numéro étant unique. Plus besoin de connaître le nom et les terminus des lignes pour trouver la sienne.

Des marques pages sont disponibles en mairie, au siège de l'agglomération et en gare.

La ligne Fontainebleau - Le Vaudoué - Achères - Noisy-sur-École, les lignes 3401, 3403, 3408 et 4014, l'offre de Transport à Bois-le-Roi et à Samois-sur-Seine, le Transport A la demande - Gatinais et ligne 4014, sont étudiées par IDFM à la demande de l'agglomération pour optimiser leur fonctionnement.

Sensibilisation aux enjeux des bonnes pratiques en gare routière et aux arrêts de bus

Transdev Pays de Fontainebleau, souhaite renforcer la sensibilisation à la sécurité routière et l'importance de la validation qui permet de mesurer la fréquentation.

Des actions seront menées auprès du jeune public, notamment lors de la prochaine rentrée scolaire mais aussi ponctuellement en gare routière d'Avon. Les précautions d'usage couvrent différentes problématiques :

- ne pas traverser devant et derrière un bus, attendre son départ.
- rester attentif lors de ses déplacements aux abords des bus.



Subvention Forfait Imagine'R : 77 euros pour le transport scolaire des lycéens

Afin de faciliter l'accès aux transports publics des jeunes et d'alléger le budget des familles, le Pays de Fontainebleau poursuit son aide à destination des lycéens et des étudiants en formation post-collège (BEP ou CAP) sur la période 2024-2025. Ce soutien est accessible aux jeunes domiciliés dans l'une des 26 communes de l'agglomération. Pour les collégiens l'aide est portée par le Département de Seine-et-Marne.

Le forfait Imagine'R, valable 13 mois, 7 jours sur 7, permet aux scolaires, aux étudiants et aux apprentis jusqu'à 26 ans de se déplacer de façon illimitée sur l'ensemble du réseau francilien avec un tarif préférentiel.

Pour plus d'informations sur l'aide à la carte Imagine'R et pour connaître les modalités de dépôt des dossiers, vous pouvez contacter l'agglomération au 01 64 70 10 80 ou par courriel à accueil@pays-fontainebleau.fr

**700 dossiers imagine'R par an
50 000 € pris en charge par l'agglomération
77 € par dossier en 2024 (72 € en 2023)**

Le saviez-vous

Le coût d'un forfait pour l'utilisateur est 2/3 inférieur au vrai coût pour IDFM (soit 3 159,36 €/an). L'équilibre financier dépend majoritairement du versement transport des entreprises d'Ile-de-France pour 49% mais aussi des concours publics Région, Ville de Paris, Départements, collectivités pour 15%. Les achats de tickets par les voyageurs représentant 33%. Le coût du réseau Fontainebleau-Avon s'élève à environ 16 millions d'euros pour IDFM.

www.iledefrance-mobilites.fr/decouvrir/financements

Adoption du Schéma Directeur Cyclable 2024-2034 : développer l'usage du vélo et sa pratique au quotidien !



Le Pays de Fontainebleau a adopté le 28 mars son schéma directeur cyclable (SDC) pour les 10 prochaines années. Une forte mobilisation des usagers du vélo, associations, communes et institutionnels a accompagné l'élaboration de ce plan.

Ce document stratégique, réalisé grâce au soutien de la Région Île-de-France, vise à développer et à encourager l'usage quotidien du vélo en proposant un principe d'itinéraires continus et sécurisés entre les communes de l'agglomération et hors agglomération et vers les différents pôles attractifs (gares, groupes scolaires, lieux touristiques, centralités commerciales ou d'activités, etc).

Cet outil est un prérequis pour que l'agglomération et les communes bénéficient des financements de la Région pour la réalisation des actions. Chaque commune sera ensuite chargée de son plan vélo et du déploiement de son plan cyclable correspondant à un maillage plus fin dans les bourgs.

Le plan vélo du Pays de Fontainebleau a été salué par les différentes parties affichant une programmation ambitieuse et volontaire atteignant 26 millions d'euros d'investissement répartis en 3 plans triennaux estimés entre 4 et 15 millions d'euros. Ces actions sont en majorité subventionnables à hauteur de 70% - 80% par les différents acteurs devant faciliter la transition énergétique et climatique des territoires.

Le programme vise à accroître l'usage du vélo de 10% d'ici 2030. C'est un défi pour le territoire traversé par un important trafic routier et un cœur forestier des plus protégés de France représentant 60% de la superficie de l'agglomération.

Le programme du plan vélo se décline en 23 actions selon les axes stratégiques suivants :

- l'aménagement d'un réseau cyclable à l'échelle intercommunale,
- le développement des services vélos de l'écosystème vélo,
- l'attractivité du vélo plus attrayant pour les habitants,

L'une des premières actions du plan vélo, déjà en cours, est l'amélioration et le renfort du stationnement cyclable dans les 6 gares du territoire pour en faciliter l'accès en toute sécurité.

En lien avec le schéma stationnement vélos en gares d'Île-de-France Mobilités (IDFM) et l'association locale des usagers du vélo (La vie à Vélo), l'agglomération investit pour étendre les consignes vélos dans les gares de Fontainebleau-Avon, Bourron-Marlotte, Chartrettes, Vulaines et Héricy. Elle a, par ailleurs, accompagné le projet de la gare de Bois-Le-Roi.

Retrouvez les documents (diagnostic, scénario d'aménagement, programme d'actions et en annexe du schéma : des propositions de fiche itinéraire qui seront à requestionner à chaque étape de la déclinaison du plan) sur le site internet de la CAPF. www.pays-fontainebleau.fr/plan-velo

Une première fête du vélo conviviale et réussie

Le 5 mai, le Pays de Fontainebleau a célébré le vélo au Grand Parquet lors de l'événement national MAI À VÉLO. Cette journée, organisée en partenariat avec l'association La Vie à Vélo, a rencontré un franc succès attirant environ 300 participants.



Parcours sur les itinéraires via une carte Gulliver

Les standistes présents ont offert une variété d'activités et d'informations : prévention et sécurité routière et de la réparation de vélos. Les associations et équipementiers locaux ont fait la promotion du vélo et du développement durable en partageant leurs initiatives et projets. Le parcours vélo et apprentissage a permis aux cyclistes de 3 à 77 ans, de s'initier ou de se perfectionner à la pratique du vélo, sous la supervision de moniteurs qualifiés.

Enfin une carte « gulliver » affichait le territoire et ses itinéraires en format géant, permettant de prendre de la hauteur sur les trajets existants et à développer.

Un défi a encouragé les communes à converger en groupe vers la manifestation.



Un beau rassemblement de vélos venus de tout le territoire

CADRE DE VIE

Les chantiers eau et assainissement



Boissy-aux-Cailles

- Travaux d'eau potable rue du Père Bard à Boissy-aux-Cailles.
258 000 € TTC, renouvellement de 340 m de canalisation eau potable et reprise de 25 branchements.
- Travaux d'eau potable rue des Pleux à Fontainebleau.
296 417 € TTC, renouvellement de 470 m de canalisation eau potable, reprise de 45 branchements.

- Création d'un réseau d'assainissement collectif rue du Jard à Chartrettes
371 185 € TTC, création de 300 m de canalisation, un poste de refoulement et 12 branchements



Chartrettes

- Mise en fonctionnement, phase test, de la STEP de Saint-Sauveur-sur-École

1 400 000 € HT



AVANT



PENDANT



APRÈS

L'agglomération bouge !

Les projets se multiplient et se concrétisent. Les équipes administratives et de terrain se diversifient, il devenait essentiel d'adapter les locaux de l'agglomération aux besoins.

À compter de mi-octobre, le siège de l'agglomération déménage à Samois, dans un bâtiment rénové encore en partie occupé par l'école d'infirmière.

Ces locaux permettront un accueil public plus large, notamment au travers des permanences France Rénov', CAUE ou encore pour les séances du Conseil communautaire.

Adresse :
80 avenue de Valvins
77920 Samois-sur-Seine

Quand venir :

L'accueil sera ouvert au public du **lundi au vendredi** de **8h30 – 12h15 / 13h45 – 17h30**.

Comment venir :

- **En voiture :** depuis Fontainebleau suivre la direction d'Avon, puis Samois-sur-Seine. Entrée 200 m avant le pont de Valvins.
- **En bus :** tout au long de la journée essentiellement via la ligne 3409 depuis la gare de Fontainebleau-Avon.
Horaires et parcours sur www.iledefrance-mobilites.fr
- **À vélo, en trottinette :** un parking vélo sur place vous permettra d'attacher votre moyen de locomotion.

En raison de ce déménagement, les services fonctionneront à minima entre le 7 et 11 octobre.

CHANTIERS SPORT

La piscine de la Faisanderie est en travaux pour quelques mois

Ouverte depuis 1962, la Piscine de la Faisanderie, équipement communautaire, accueille chaque année plus de 100 000 visiteurs. Après plus de 60 ans d'exploitation, des travaux de modernisation sont indispensables. Cela nécessite une fermeture de l'équipement pour une durée de 8 mois.

Le premier chantier concerne le système de filtration. Actuellement sur une technologie sable obsolète, la filtration sera assurée par de la perlite. Ce choix allie efficacité et respect de l'environnement, associé à une utilisation moindre de produits de désinfection de l'eau. La qualité de l'air au sein de la piscine en sera également améliorée. La centrale de traitement d'air, datant de plus de 20 ans est remplacée. La commande par pilotage automatique permet une meilleure gestion des sources d'énergie et une optimisation de coûts. C'est également un gain en efficacité et en confort. Les deux bassins pourront être réglés et traités de manière individuelle, permettant une montée en chauffe pour les séances des tout-petits dans le petit bassin sans impacter et chauffer inutilement le grand.

Le second gros chantier concerne la réfection de l'espace bien-être avec la construction d'un nouveau sauna-hammam. Celui-ci avait en effet été détruit par suite d'un incendie. Ce nouvel espace permettra d'accueillir jusqu'à 5 personnes dans le sauna et 5 personnes dans le hammam. Les sols des vestiaires publics bénéficieront par ailleurs d'un traitement antidérapant afin de garantir un meilleur accueil dans les différentes zones de l'équipement.

Avec près de 100 000 entrées par an, la piscine accueille des scolaires, les clubs, les associations et les particuliers. La piscine est un lieu récréatif, mais avant tout un outil pour l'apprentissage de la nage. Le début des travaux a été positionné sur la période estivale afin de ne pas pénaliser les séances dispensées dans le cadre de la prévention des noyades et l'apprentissage de la natation, via l'Aisance Aquatique et le Savoir-Nager.

La Communauté d'agglomération assure la continuité des enseignements pour les scolaires et les associations en louant des créneaux à la piscine de Citésports depuis la rentrée de septembre.



Machinerie 1 693 600 € HT, État 10%, Région 24.5%, Département 33%
Sauna-hammam 225 000 € HT, Département 40%.
Coût prévisionnel pour l'agglomération 409 160 € HT.



Piscine de la Faisanderie

La piscine, conçue par Denis Hay, vient par ailleurs d'obtenir le label « Architecture contemporaine remarquable ».

Le stade Coubertin se modernise

Ce stade accueille élèves et associations tout au long de l'année et permet la pratique de plus de 15 sports. Le gymnase ne répondait plus au besoin des pratiques sportives et aux bonnes conditions d'accueil eu égard à la fréquentation en hausse.

Un terrain de jeux synthétique sera créé en lieu et place du terrain stabilisé. Un bassin d'infiltration des eaux de pluies a été créé au bord du gymnase.

Pour la zone tennis :

- Réfection des 3 courts de tennis extérieurs
- Création d'éclairages de jeu pour 2 courts extérieurs
- Réhabilitation du mur d'entraînement extérieur

Pour le gymnase :

- Mise en accessibilité PMR des accès, sanitaires, vestiaires
- Création de 4 vestiaires supplémentaires
- Création d'espaces de stockage
- Amélioration de l'isolation du bâtiment
- Suppression de la chaudière et mise en place d'une pompe à chaleur
- Création d'un espace de convivialité pour les associations



2 100 000 € HT, Région 10%, Département 30.57%, État 21.65%

Un nouveau pas de tir à l'arc couvert et accessible

Ces travaux étaient très attendus et viennent renforcer la polyvalence des surfaces sportives du Stade Philippe Mahut. L'accessibilité des infrastructures a guidé une grande partie des travaux, ainsi que leur intégration au cadre naturel du stade. Des travaux qui placent le stade dans la liste des sites en capacité d'accueillir des compétitions de haut niveau, comme cela a déjà été le cas en juillet avec le championnat de France Para tir à l'arc.

498 279 euros HT, financé à hauteur de 20% par l'État, 20,5% par la Région, 31,8% par le Département. Reste à charge pour l'agglomération.



Championnat de France de Para tir à l'arc

Partenaires financiers



ÉVÉNEMENT

20.07.2024 - Retour en images sur la Journée de la flamme

Samedi 20 juillet dernier, le stade Philippe Mahut a vibré à l'unisson pour la journée de la flamme.

Ce sont plus de 1 500 personnes qui ont répondu présentes pour cette journée en l'honneur de l'arrivée de la flamme olympique.

25 porteurs de flamme se sont relayés, depuis le CNSD en passant par le château et la ville de Fontainebleau, jusqu'à l'arrivée au Stade Mahut, de cette dernière portée par Nicolas Vilain, engagé dans plusieurs événements sportifs tels que des triathlons, l'Oxytrail et des courses organisées par la Fédération Française de Canoë-Kayak.



**Le Pays de Fontainebleau
s'enflamme pour les JO !**



ÉVÉNEMENT



1 023 personnes au départ de la course !

Après un échauffement collectif en mode zumba, 1 023 coureurs, sportifs et familles, ont ensuite pris le départ de la Color Run (course colorée), orchestrée par l'association Terres Festives. Cinq kilomètres de course à travers le stade lui-même, le centre équestre de la Faisanderie et les chemins forestiers.

La fin de la course a été célébrée avec enthousiasme par le traditionnel lancer de couleurs !



Huit associations sportives du territoire, une trentaine d'ateliers pour petits et grands, avec entre autres escalade, jeux gonflables, jeux en bois, fresque collaborative, village sport santé-parasport, démos de capoeira, ont animé la journée.

Trois concerts ont mis en musique cette belle et chaude journée. 48 bénévoles (Terres Festives et agglomération) ont contribué au bon déroulement de cet événement unique.

Enfants, jeunes et professionnels de la petite enfance : tous unis autour des valeurs olympiques !

En amont des Jeux Olympiques de Paris, les services de l'agglomération du Pays de Fontainebleau ont organisé des événements sportifs fédérateurs inspirés des compétitions olympiques. Les enfants de 3 à 11 ans des accueils de loisirs et les assistantes maternelles du territoire ont pu concourir à des olympiades ludiques.

Les Relais Petite Enfance

Les cinq Relais Petite Enfance (RPE) intercommunaux ont réuni le 2 juin dernier les assistantes maternelles et auxiliaires parentaux du territoire pour des olympiades au stade intercommunal Pierre de Coubertin à Vulaines-sur-Seine.

Chaque RPE présentait 5 à 10 concurrentes. Elles ont participé aux épreuves et porté haut les couleurs de leurs équipes (Lutins de la Forêt, de la Reine, de la Seine, de la Vallée et de la Plaine). Au programme, football, course en relais, lancer de poids et lutte japonaise en mode « sumo ». Les compétitions, encouragées par les enfants et les parents, arbitrées par les animatrices des RPE, se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse avec pour étendard commun le sport, le respect et l'esprit d'équipe.



Remise des médailles aux Olympiades des RPE

Compétitions inter-centres



1^{ère} rencontre inter-centres en mars 2024

Tout au long de l'année, le sport est au cœur des activités des accueils de loisirs qui ont profité de l'approche des Jeux pour organiser cinq séances de découverte de disciplines olympiques et des rencontres sportives. Ces initiations ont le double avantage de présenter la diversité de l'offre sportive sur le territoire et de faire essayer aux enfants des sports qu'ils ne pratiqueraient pas sans cela.

Enfants et jeunes de dix accueils de loisirs de l'agglomération (Cély, Chartrettes, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Ury, La Chapelle-la-Reine, Samoreau, Fontainebleau, Héricy et Vulaines-sur-Seine) se sont ainsi affrontés dans différentes disciplines olympiques en mars et en avril dernier.

Ces rendez-vous ont permis de renforcer et valoriser la collaboration entre les structures enfance et jeunesse de l'agglomération.

Une 3^e rencontre s'est déroulée le 5 juin dernier au stade Philippe Mahut à Fontainebleau. 370 enfants de huit centres ont partagé une journée sportive et ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Au menu de cette journée, foot, équitation, lancer pour les 3-6 ans ; volley, basket, hand-ball, tir à l'arc, relais et biathlon pour les 7-11 ans. Tous les athlètes en herbe ont montré un bel esprit d'équipe digne des valeurs olympiques.



Finale inter-centres en juin 2024

INFOS

Les temps prévention santé sur les 26 communes

Afin de relayer à l'échelle du territoire les événements à vocation de prévention et santé, voici un aperçu des manifestations connues à date de la rédaction de ce numéro.

Retrouvez toutes les infos sur

www.pays-fontainebleau.fr/prévention_santé

◆ **La Semaine Bleue se déroulera du 30 septembre au 6 octobre 2024.** Les villes dont Fontainebleau, Avon, Samois-sur-Seine via le foyer Django Reinhardt organisent traditionnellement de nombreux ateliers à destination des séniors. RDV sur les sites internet communaux respectifs.

◆ **Pour Octobre rose**, les communes d'Achères-la-Forêt (le 13), Vulaines-sur-Seine (du 4 au 19 avec concerts, conférence médicale, récital), Héricy (le 11), Chailly-en-Bière (les 5 et 6), Samois avec le CCAS, les commerçants et associations sportives (du 7 au 19) organisent des manifestations. RDV sur les sites internet communaux respectifs.

◆ **La collecte pour le don du sang** est itinérante sur les communes.

Prochains rdv :

- 11 septembre à Fontainebleau
- 3 octobre à la salle de l'orangerie à Héricy

Infos et inscriptions



<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

RECRUTEMENT

L'AGGLO RECRUTE !

OFFRES D'EMPLOIS

Chargé(e) de commande publique

Acheteur(se)

Responsable secrétariat général

Assistant(e) secrétariat général

Juriste

Responsable du service petite enfance, enfance & jeunesse

Un(e) animateur(trice) des mercredis

Agent(e) d'accueil piscine de la Faisanderie

Chargé(e) de mission amélioration du parc privé (OPAH-RU) & coordinateur/trice du dispositif Action Cœur de Ville

Chargé(e) d'opérations aménagements cyclables

Chargé(e) d'exploitation en eau et assainissement

APPRENTISSAGE

Interventions techniques en milieu rural

Plus d'infos



Pays de Fontainebleau

FOCUS

Responsable petite enfance, enfance jeunesse

Le ou la responsable enfance-jeunesse pilote des projets, participe à la définition et l'élaboration du projet éducatif global de la collectivité, et encadre tous les services et équipements rattachés à sa direction.

Sur le territoire du Pays de Fontainebleau cela implique notamment la participation au pilotage de la CTG pour l'ensemble du territoire et à la définition des orientations stratégiques et à l'élaboration du projet éducatif (PEdT). Le ou la responsable enfance jeunesse assure les liens institutionnels avec la SDJES, la CAF, le Conseil Départemental, la Préfecture, les Ministères.

Il ou elle encadre et accompagne les responsables des secteurs RPE et Enfance-Jeunesse, maîtrise des réglementations applicables et du fonctionnement des structures d'accueils et les enjeux portés par les 3 secteurs.

L'agglomération dispose d'un Relais petite Enfance réparti en 5 secteurs géographiques, un accueil de loisirs 3-17 ans basé à Cély.

+ d'infos :



TRIBUNE LIBRE

Non à un Plan Local d'Urbanisme intercommunal de bétonnisation sans concertation !

Le 27 juin dernier, l'agglomération a voté en faveur d'un nouveau règlement pour les constructions et les rénovations. Malheureusement pour la nature et les citoyens, celui-ci ouvre la porte à une densification déraisonnable qui dévalorisera notre patrimoine et recouvrira d'un linéol de béton nos terres agricoles fertiles.

La dissimulation de documents accablants – comme la mobilisation des jardins privés de Bois-le-Roi afin de construire des immeubles – entache ce PLUi. La densification voulue augmentera les bénéfices des promoteurs immobiliers par des subventions, des garanties d'emprunt et la fourniture de nos terrains. Cette atteinte au droit de propriété ne peut se justifier par une utilité publique alors que seuls les grands groupes immobiliers en profiteront.

Les citoyens par contre seront privés de la possibilité de voyager assis sur la ligne R aux heures de pointe et de conserver des îlots de fraîcheur en temps de canicule.

Villes, villages Forêts

Venez à la rencontre de votre agglomération

Programme Boostez
dépôt des candidatures
jusqu'au 4 octobre

Septembre

4 France Rénov'

11 ADIL

17 Atelier éco
Cybersécurité de votre
TPE/PME

18 France Rénov'

19 Réunion de
présentation
Boostez

25 Les permanences
CAUE

26 Conseil
communautaire

Octobre

2 ADIL

Du 7 au 13
Déménagement
des bureaux
de l'Agglo

15 Atelier éco
(ré)Interrogez votre
stratégie Digitale

15 Date limite
candidature Concours
Talents d'entreprises

2, 9, 16, 23 et 30
Permanences
téléphonique de
France Rénov'

Novembre

7 France Rénov'

8 Forum « ESS
mode d'emploi »

12 Atelier éco
Développement durable :
quelles aides mobilisables
par mon entreprise ?

13 France Rénov'
ADIL

20 France Rénov'

27 France Rénov'
ADIL

28 Atelier éco
Réussir son positionnement
produit

Décembre

3 Atelier éco
Créer ou reprendre avec
Entrepreneur#Leader

4 Les permanences
CAUE

4 France Rénov'

11 France Rénov'
ADIL

18 France Rénov'

19 Conseil
communautaire

Conseils
communautaires

Permanences
France Rénov'

Ateliers éco

Permanences ADIL

44, rue du Château- 77300 Fontainebleau
Nouvelle adresse à partir du 14 octobre
80 avenue de Valvins
77920 Samois-sur-Seine
tél. 01 64 70 10 80
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr



**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération